



## Refus de prise en charge d'un accident du travail

-----  
Par elielo

bonjour,

j'ai reçu un courrier concernant un refus de prise en charge d'un accident du travail. Je suis aide à domicile est donc souvent seule chez mes clients. évidemment mon AT n'a pas été pris en charge je souhaite faire une réclamation. j'ai commencé à rédiger un courrier mais je crains de partir dans tous les sens et de dire des choses inutiles...

que doit on expliquer dans ce genre de lettre pour être prise au sérieux?

j'espère avoir une réponse rapide... Merci.